

[INTERNET] projet éolien - avis favorable

Sujet : [INTERNET] projet éolien - avis favorable
De : Raphaëlle <rphy-rio@orange.fr>
Date : 13/11/2018 09:05
Pour : pcf-envir-pcf17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis favorable au projet éolien sur les Communes de Vervant et Les Eglises d'Argenteuil, je pense que ce projet est bon pour l'environnement et servira des intérêts économiques : pour l'emploi il s'agissant d'une entreprise française c'est bon pour l'économie de notre pays. Il faut promouvoir les énergies renouvelables afin d'abolir au maximum le nucléaire.

J'espère que vous serez vous aussi favorable à ce projet pour le bien de tous.

Merci.

Sujet : [INTERNET] Projet éoliennes Vervant et Les Eglises d'Argenteuil

De : srsse@sfr.fr

Date : 13/11/2018 09:23

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Je trouve que l'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs. En luttant contre le changement climatique, l'énergie éolienne participe à long terme au maintien de la biodiversité des milieux naturels.

A l'aire de la transition énergétique, nous devons assumer cette voie qui présente les meilleurs rendements aussi bien énergétiques qu'économiques.

C'est pourquoi, je suis favorable au projet.

Cordialement,

Sujet : [INTERNET] Éoliennes à Vervant

De : thomas duffes <thomas.duffes@hotmail.fr>

Date : 20/11/2018 08:22

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour

J avais habitude de voyager en camping car avec mes grands parents aux îles de ré et d oléron et nous nous arrêtions toujours quelques jours du côté de st Jean d angely.

C est un superbe territoire et ces éoliennes viendront renforcer l esprit bucolique qui y règne. Je suis favorable à voir tourner ces hélices industrielles à Vervant, symbole de notre changement de mode de vie au tout diesel et tout nucléaire.

Bien cordialement

Thomas, papa d un petit garçon qui espère un avenir pas trop négatif pour notre planète et notre climat

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] AVIS FAVORABLE

De : Chloé Allais <allaischloe5@gmail.com>

Date : 13/11/2018 09:53

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis favorable à l'implantation du parc éolien car l'énergie éolienne produit de l'électricité : sans dégrader la qualité de l'air, sans polluer les eaux (pas de rejet dans le milieu aquatique, pas de pollution thermique), sans polluer les sols (ni suies, ni cendres).

Bien cordialement,

Chloé ALLAIS

Sujet : [INTERNET] Projet éolien de Vervant et les Eglises d'Argenteuil

De : gabriel duriez <duriez169@hotmail.com>

Date : 13/11/2018 10:02

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écris pour apporter mon soutien au projet éolien de Vervant et les Eglises d'Argenteuil. La lutte contre le réchauffement climatique n'est plus une option mais une obligation. Aujourd'hui toute action n'a de sens que si elle est pensée en lien avec l'écologie. De plus je me suis renseigné sur le site et ne voit pas d'objection à l'installation de ces éoliennes.

Cordialement,

Gabriel Duriez

Sujet : [INTERNET] enquête publique parc éolien de vervant & lea
De : "TERRIOUX, Michael (SAINTES)" <michael.terrioux@colas-so.com>
Date : 15/11/2018 09:33
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur,

Vous menez actuellement une enquête publique afin d'envisager l'autorisation du projet éolien cité en objet.

Nous souhaitons vous faire part de notre intérêt pour la concrétisation de tel projet.

En effet, ce type d'opération nous permet de maintenir notre activité et donc nos emplois sur le territoire.

Je rajouterai également, que dans un contexte de réduction des dotations publiques aux collectivités locales, ce projet permettrait notamment aux communes

concernées, d'améliorer sensiblement l'état de leur patrimoine routier, le financement de l'amélioration des routes d'accès étant assuré par l'opérateur du parc éolien.

Pour finir, je tenais à signaler le sérieux de l'entreprise VALECO, pour qui nous travaillons actuellement dans le cadre d'un projet similaire sur la commune de saint Felix.

En conclusion, en tant que chef d'agence de l'entreprise Colas Sud-Ouest, je souhaite émettre un avis favorable sur cette enquête publique.

Cordialement,



Michaël TERRIOUX
Chef d'établissement
Tél. 05.46.74.25.19 - Fax 05.46.74.81.48 - Mobile 06.60.29.31.07
michael.terrioux@colas-so.com

3 rue des Signaux - ZI l'Ormeau de Pied - 17100 SAINTES
<http://www.colas-france.fr>



Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien commune de Vervant et Les Eglises d'Argenteuil

De : Brigitte RAULT <brigitte.rr@orange.fr>

Date : 15/11/2018 09:51

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Monsieur ou Madame le commissaire de l'enquête publique concernant le parc Eolien en Charente-Maritime

Je me permets de vous écrire pour donner un avis favorable à ce parc d'Eolien.

Pourquoi mon avis favorable? Tout simplement, nous sommes très en retard sur le plan national en terme d'énergies renouvelables. Même les pays Europe du Sud font mieux que la France.

L'Eolien , à part entière ne suffira pas mais il faut absolument avancer à vitesse grand V si l'on veut sortir du nucléaire, énergie certes peu polluante sur le moment mais les déchets nucléaires c'est autre chose. Nos générations futures nous haïraient si on ne faisait rien.

Le souci en France, c'est que au départ, beaucoup d'entreprises et d'élus sans scrupules profitent d'opportunités de primes... sans se soucier du bien fondé de ces énergies renouvelables. Désormais, je pense que si les sociétés retenues pour la construction de ces parcs éoliens ou autres énergies renouvelables sont triées sur le volet, qu'elles soient contraintes de se préoccuper du vieillissement de leurs installations, comme cela a l'air d'être le cas désormais (notamment pour ce parc à Vervant et Les Eglises d'Argenteuil), les parcs éoliens doivent donc pousser à vitesse grand V.

Je vis désormais dans l'Hérault mais je suis charentaise d'origine et j'ai ma famille qui vit en Charente-Maritime et Deux-Sèvres. C'est pourquoi j'étais intéressée par cette enquête en dehors du fait que les énergies renouvelables me tiennent à coeur

Cordialement

Brigitte RAULT, 14 rue des 3 ponts, 34690 FABREGUES

Tel : 0682892457

Sujet : [INTERNET] Projet de Vervant et les églises

De : LEGUEN Luke <luke.leguen@spie.com>

Date : 16/11/2018 08:41

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Acteur engagé dans les énergies renouvelables, mon entreprise accompagne Valeco dans la réalisation de projets telle que celui-ci afin d'accroître notre production d'électricité verte en France et ainsi permettre à nos descendants de vivre dans un environnement plus sain en réduisant notre empreinte CO2.

C'est pour cela que je soutiens ce projet

Cordialement

Luke LE GUEN

Assistant Responsable d'affaires

Service Energies Renouvelables

Département Production Energie - Unité Opérationnelle Industrie

Tel : +33 (0)5.61.36.72.71

Mob : +33 (0)6.28.63.39.35

Fax : +33 (0)5.61.36.75.56

luke.leguen@spie.com



SPIE Industrie & Tertiaire - division Industrie

Direction d'activités Industrie Sud

70 Chemin de Payssat – CS 34056 – ZI de Montaudran

31029 Toulouse Cedex 4

www.spie.com

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Tout message électronique est susceptible d'altération. SPIE et ses filiales déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié, édité ou diffusé sans autorisation. This message and any attachments (the "message") are confidential and intended solely for the addressees. Any unauthorised alteration, printing, use or dissemination is prohibited. E-mails are susceptible to alteration. SPIE nor any of its subsidiaries or affiliates shall be liable for the message if altered, changed, falsified, printed or disseminated without authorisation.

Sujet : [INTERNET] Enquête
De : "Laura FUERTES" <sales@voeral.com>
Date : 19/11/2018 11:52
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Mrs.

Je suis Laura de Voeral.

Voici notre avis favorable pour le projet de Vervant et les églises d'Argenteuil à Charente Maritime

Restant à votre disposition pour toutes questions.

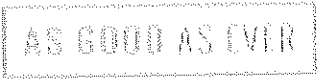
Bonne journée et sincères salutations.

Laura FUERTES
E. sales@voeral.com
M. +34 628 997 607



10, Parc club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel
34000 Montpellier (France)
T. +33 4 67 20 40 50

Poligono San Isidro nº 32
Villanueva de Gállego
50830, Zaragoza (Spain)
T. +34 976 186 999



© 2018 Voeral - All rights reserved.

VOERAL propose déjà la location de systèmes de télédétection
offers now Remote Sensing System rental

VAISALA Triton Wind Profiler

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Toute utilisation diffusion ou publication de ce message non conforme à sa destination, totale ou partielle, est interdite.

This e-mail and any attachments are confidential and may be privileged. If you are not a named recipient, please notify the sender immediately and do not disclose the contents to another person, use it for any purpose or store or copy the information in any medium.

Este mensaje y los documentos que, en su caso, lleve anexos, pueden contener información privilegiada y/o confidencial. Si usted no es el destinatario, por favor comuníquelo inmediatamente al remitente, no divulgue, almacene ni copie su contenido, bajo ninguna razón.

— Pièces jointes : —

20181119113436554.pdf

30 octets



VOERAL ENERGIES S.L.

Polígono San Isidro nº 32
50830 Villanueva de Gállego (Spain)

E. admin@voeral.com

T. +34 976 18 66 72

CIF B50993054

n° TVA/VAT n°: ESB50993054

À Saragosse, le 19 Novembre 2018

Pour: Enquête publique de Charente maritime.

Cher Mr/ Mme.

Voeral étant fabricant et installateur de mât de mesure et pourtant étant une société qui développe son activité grâce à ce type de projets souhaite transmettre un avis favorable sur cette enquête publique.

Ce projet est significatif en termes d'emplois et de retombées économiques pour mon activité, je souhaite donc qu'il se réalise avec l'entreprise de développement d'énergies renouvelables Valeco.

Nous sommes un tandem dont son objectif est la création de nouvelles énergies, de nouvelles manières de comprendre l'environnement.

VOERAL
VOERAL ENERGIES S.L.
Polígono San Isidro nº 32
50.830 Villanueva de Gállego
CIF: B50993054

Sujet : [INTERNET] Avis favorable projet éolien de Vervant
De : Thomas Beaufiles <thomasbeaufiles2@gmail.com>
Date : 19/11/2018 16:54
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

J'ai pris connaissance du développement d'un projet éolien sur votre territoire et je souhaite vous transmettre mon soutien dans celui-ci.

Etant originaire d'Angers et ayant passé de nombreuses vacances dans votre région, je suis soucieux de la conservation de la beauté de nos territoires et je trouve que ce type de centrale s'intègre particulièrement bien à nos paysages.

Par ailleurs, nous avons un devoir de diminuer notre impact sur les ressources terrestres et les Energies renouvelables dont notamment l'éolien font parties des outils qui permettent cette transition.

Enfin, les centrales éoliennes permettent une continuité des activités agricoles et industrielles chères à nos régions et favorisent la création d'emploi dans les régions rurales.

Bon courage dans ce projet.
Cordialement,

--
Thomas BEAUFILS

Sujet : [INTERNET] Enquêtes publiques – Communes de Vervant et Les Eglises d'Argenteuil

De : Manuel Zouaoui <manuel_zouaoui@hotmail.fr>

Date : 20/11/2018 09:48

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour M. Le Préfet,

Vous trouverez ci-joint mon approbation pour le projet éolien de la société Valeco concernant l'enquête publique associée.

Manuel Zouaoui

— Pièces jointes : —

Vervant et les Eglises d'argenteuil.pdf

30 octets

Manuel Zouaoui

A l'attention de la Préfecture de Charente Maritime

Objet : Enquêtes publiques – Communes de Vervant et Les Eglises d'Argenteuil

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous donner mon avis sur le parc Eolien porté par la société Valeco sur les communes de Vervant et Les Eglises d'Argenteuil.

Ne laissez pas les avis défavorables déteindre sur votre jugement, plus de 75% des citoyens français ont une image positive de l'éolien en France. L'éolien est créateur d'emplois avec plus de 17 000 emplois en 2018 et plus 1000 sociétés actives. L'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs. En luttant contre le changement climatique, l'énergie éolienne participe à long terme au maintien de la biodiversité des milieux naturels.

L'énergie éolienne produit de l'électricité sans dégrader la qualité de l'air, sans polluer les eaux (pas de rejet dans le milieu aquatique, pas de pollution thermique), sans polluer les sols (ni suies, ni cendres).

Lorsque de grands parcs d'éoliennes sont installés sur des terres agricoles, seulement 2 % du sol environ est requis pour les éoliennes. La surface restante est disponible pour l'exploitation agricole, l'élevage et d'autres utilisations.

Les collectivités qui accueillent des éoliennes reçoivent d'importants revenus de par la fiscalité, cela permet d'améliorer les services publics et diminuer les impôts locaux.

L'énergie éolienne est l'une des sources de production d'électricité permettant de parvenir à moindre coût à la réalisation des objectifs que s'est fixée l'Union Européenne. L'électricité éolienne garantit une sécurité d'approvisionnement face à la variabilité des prix du baril de pétrole, d'actualité.

Un parc éolien ne présente pas de risques, et son démantèlement garantit la remise en état du site original. Au cours de sa vie, une éolienne produit environ 40 fois l'énergie nécessaire à son cycle de vie (production, exploitation et démantèlement). En d'autres termes, après 6 à 12 mois, suivant son emplacement, une installation aura remboursé l'énergie nécessaire à sa production.

Une éolienne est constituée essentiellement de métaux, qui tous se recyclent. Les composants électriques du générateur se recyclent aussi. Le mat est en acier, facilement recyclable et les pales sont faites en alliage, ou en résine, qui pourront être réutilisées dans nouvelles éoliennes.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Manuel Zouaoui